

## Règlement 2011 des épreuves sportives

### Préambule :

- Un représentant de chaque équipe est attendu le mercredi 12 janvier à 11h sur la scène de la salle des fêtes de Modane pour une séance d'explication du déroulement des épreuves
- A l'issue de la séance, le représentant de chaque équipe tirera au sort pour chaque épreuve l'ordre de passage.

### Les slaloms

#### Slalom ski : coefficient : 10 %

L'épreuve est chronométrée. Chaque équipe présente trois compétiteurs maximum et seuls les deux meilleurs temps sont retenus pour le classement général.

Un seul passage par compétiteur est admis. Si un compétiteur tombe ou rate une porte il est disqualifié.

Si pour une équipe un seul temps est validé, le deuxième temps de l'équipe sera le temps du plus mauvais représentant de l'équipe.

Si aucun membre de l'équipe finit l'épreuve ou valide un temps on attribuera le chronomètre du dernier participant. Il en est de même pour toute équipe absente.

Les compétiteurs rendront à l'arrivée le dossard qui leur a été remis au départ. Pour toute perte du dossard l'équipe devra financer le jeu complet.

#### Slalom surf : coefficient : 10 %

L'épreuve est chronométrée. Chaque équipe présente deux compétiteurs maximum et seuls le meilleur temps est retenu pour le classement général.

Un seul passage par compétiteur est admis. Si un compétiteur tombe ou rate une porte il est disqualifié.

Si aucun membre de l'équipe finit l'épreuve ou valide un temps on attribuera le chronomètre du dernier participant. Il en est de même pour toute équipe absente.

Les compétiteurs rendront à l'arrivée le dossard qui leur a été remis au départ. Pour toute perte du dossard l'équipe devra financer le jeu complet.

## La course de relais

Relais : coefficient : 10 %

Epreuve chronométrée.

4 compétiteurs par département dont **OBLIGATOIREMENT UN ENSEIGNANT**.

L'épreuve comporte 4 parties (susceptibles de modifications) à titre indicatif :

- montée à pieds
- descente en luge
- remontée en raquettes
- descente en "???" (surprise).

Un passage de relais entre chaque épreuve est impératif

## La course d'OGNI

OGNI pour "Objet Glissant Non Identifié" : coefficient : 20 %

Le but de cette épreuve est de construire un OGNI en utilisant votre créativité la plus profonde.

Il devra représenter votre région.

Tout OGNI présenté devra **OBLIGATOIREMENT** :

- glisser
- pouvoir transporter 1 à 2 personnes
- ne pas se démolir pendant la descente
- et surtout **FREINER**, un accident est si vite arrivé!!

L'objectif est de construire un Objet Glissant Non Identifié. Un seul OGNI par département sera autorisé. Le nombre de participants par département n'est pas limité. Le jury d'évaluation sera composé de 3 enseignants de départements différents.

Evaluation avec cinq critères, le tout sur 100 points

Les critères d'évaluation sont les suivants :

**1er: Sécurité** sur 20 points: l'OGNI doit obligatoirement intégrer un système de freinage qui garantit la sécurité des participants et des spectateurs.

**2ème: Précision et temps** sur 10 points la descente s'effectuera dans un couloir matérialisé avec un temps maximum de 3 minutes pour l'épreuve.

**3ème: Rapport avec la région** sur 20 points: les membres du jury évalueront la représentativité de la ville ou la région que l'OGNI doit symboliser.

**4ème: Esthétique** sur 30 points: les membres du jury évalueront le travail effectué sur les OGNI et les efforts d'imagination réalisés.

**5ème: Théâtralisation** sur 20 points: il s'agit de réaliser au cours de la descente, sur un espace balisé, une animation ou saynète.

**Classement général** : Pour chaque épreuve, les équipes obtiennent un nombre de point égal à leur rang inversé d'ordre d'arrivée. Pour 37 équipes inscrites le premier d'une épreuve aura 37 points.

